

2015

Recently published: Information Technology Ethics: Concepts and Practices in a Digital World (coord. By Hajer Kefi)

François Deltour

Mines Engineering School, Nantes, France, francois.deltour@mines-nantes.fr

Follow this and additional works at: <http://aisel.aisnet.org/sim>

Recommended Citation

Deltour, François (2015) "Recently published: Information Technology Ethics: Concepts and Practices in a Digital World (coord. By Hajer Kefi)," *Systemes d'Information et Management*: Vol. 20 : Iss. 2 , Article 5.

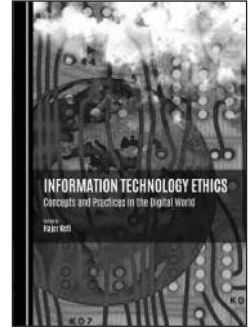
Available at: <http://aisel.aisnet.org/sim/vol20/iss2/5>

This material is brought to you by the Journals at AIS Electronic Library (AISeL). It has been accepted for inclusion in Systemes d'Information et Management by an authorized administrator of AIS Electronic Library (AISeL). For more information, please contact elibrary@aisnet.org.

Hajer KEFI (coordinatrice)

Information Technology Ethics: Concepts and Practices in a Digital World

Cambridge Scholars Publishing, 2015 - 185 pages - ISBN : 978-1-4438-7704-6



Coordonné par notre collègue Hajer Kefi (Université Paris Descartes), l'ouvrage *Information Technology Ethics* est dédié aux implications éthiques touchant les organisations et la société dans son ensemble, du fait des interactions humaines avec les technologies et systèmes d'information. L'ouvrage constitue le prolongement d'un workshop international parrainé par l'AIM qui s'était tenu en juin 2014 à l'Université Paris Descartes. L'ouvrage reprend une version enrichie des sept meilleures contributions qui y avaient été présentées.

L'*Information Technology Ethics* constitue un champ de recherche plutôt récent qui mobilise différentes disciplines comme la philosophie, le droit ou le management. Les thèmes traités portent ainsi sur des applications aussi variées que la législation applicable aux robots, le Dossier Médical Personnel ou les chartes d'utilisation des SI à l'université. Les contributions apportées tout au long de l'ouvrage sont aussi bien conceptuelles (partie 1) qu'empiriques (partie 2).

Dans sa préface, Trevor Moores (City University of New York) met en lumière,

par le biais d'une courte fable, les immenses progrès technologiques à venir et qui influenceront de manière croissante nos vies quotidiennes, que ces progrès soient bons ou mauvais. La fable révèle comment les interactions avec des systèmes automatisés viennent progressivement se substituer à celles entre individus. Moores souligne alors l'importance de poser le double questionnement : qu'est-ce que les technologies feront *pour nous* et, en retour, qu'est-ce que les technologies *nous* feront ?

L'introduction, rédigée par Hajer Kefi, revient sur l'histoire des *computer ethics*, *digital ethics* ou *information ethics* qui ont éclos à partir des années 1940 avec les travaux fondateurs de Norbert Wiener en cybernétique. Ces premiers travaux ont été suivis par les contributions de multiples disciplines qui se sont fortement développées à partir des années 1980. Cette introduction est l'occasion d'un travail de définition et de mise en perspective des différentes disciplines mobilisées dans ce champ de recherche.

Le chapitre 1 s'intitule « Éthique, loi et robots : quelle régulation ? » et reprend

l'intervention d'Alain Bensoussan, célèbre avocat parisien spécialisé en droit de l'informatique et des technologies avancées. Il mobilise une vision juridique autour des implications éthiques de l'intégration des robots dans la vie humaine. Il discute la possibilité de règles légales applicables aux robots et propose la notion de 'personnalité robot', à l'image de la personnalité morale des entreprises.

Le chapitre 2 est une contribution d'Anil Aggarwal (University of Baltimore) intitulée « Ethique du net : une perspective par les parties prenantes ». L'auteur constate l'absence de codes éthiques sur le net alors qu'il en existe dans de nombreux domaines professionnels. Si établir un code éthique global sur le net semble peu réaliste, Aggarwal soutient qu'il est possible d'en établir un pour certains acteurs spécifiques, comme par exemple les étudiants.

Le chapitre 3 « La zone grise de l'intimité numérique », signé Pierre-Michel Simonin (Université Paris Descartes), traite de l'intimité, thème central des travaux sur l'éthique et l'usage du numérique. L'auteur souligne l'ambivalence de la notion et détaille les paradoxes de l'intimité. Son analyse montre comment ces paradoxes proviennent du fait que les personnes ayant une activité en ligne mobilisent souvent la notion d'intimité mais y attribuent un contenu 'gris' mal défini et évolutif, oscillant entre volonté de transparence et d'opacité.

Initiant la seconde partie de l'ouvrage dédiée aux approches empiriques, Nabil Bikourane (Université Paris Descartes) propose le chapitre « Enregistrement électronique de santé : gouvernance, vie privée et questions légales ». Il s'agit de

passer en revue les implications éthiques des dossiers médicaux informatisés, leurs avantages, limites et risques. L'analyse s'appuie sur différents domaines disciplinaires et identifie les principales parties prenantes concernées : les comités d'éthique, l'ordre des médecins et les associations de patients.

Dans le chapitre 5, Serge Bolidum (Université Paris Dauphine) et Isabelle Walsh (Neoma Business School) se penchent sur « Les technologies de l'information comme moyen d'éliminer les effets des troubles ». Adoptant une approche méthodologique enracinée, les auteurs recueillent des histoires de vies d'étudiants en situation de handicap. Les auteurs développent un cadre d'analyse processuel de socialisation de vie en ligne améliorée. Ce cadre d'analyse souligne comment les pratiques numériques permettent aux personnes d'altérer les handicaps, de regagner le contrôle de leur corps et de leur esprit, et ainsi de restaurer une forme d'égalité avec les personnes aptes.

Le chapitre 6 rédigé par Gilbertine Ikili Ossana et Marc Favier (Université de Grenoble) s'intitule « les codes d'éthique TI/SI et leur usage : une analyse comparative de trois codes à l'université ». Il s'agit de l'analyse de trois chartes d'utilisation des moyens informatiques dans trois universités françaises montrant les écarts possibles avec des codes d'éthique. Les auteurs analysent quelles obligations doivent être remplies afin que chartes d'utilisation et codes d'éthique coïncident.

Le dernier chapitre, rédigé par Lamine Sarr et Hajer Kefi (Université Paris Descartes), porte sur les enjeux éthiques liés aux transformations du secteur de l'édition. Son titre est « l'éthique des e-

books : est-ce que les pratiques innovantes impliquent de nouvelles règles éthiques ? ». S'appuyant sur une méthode de recherche mixte (analyse documentaire critique, enquête en ligne), les auteurs analysent les questions éthiques posées aux différentes parties prenantes du fait des changements socio-matériels induits par l'apparition des livres électroniques.

Malgré l'absence de conclusion générale à l'ouvrage, il ressort de la lecture de *Information Technology Ethics* un sentiment de cohérence et de pertinence particulièrement marquées des contributions. La cohérence émerge des questions de recherche soulevées qui – même si elles ne sont pas identiques – questionnent des problématiques

proches. La pertinence émerge du fait que les questions d'éthique sont au croisement de l'ensemble des sciences sociales, ici en interaction avec les progrès actuels du numérique. La lecture des chapitres confirme cette imbrication de différentes disciplines dans les questions d'éthique. Elle confirme aussi l'inscription institutionnelle de ces questions, notamment via les règles de droit, à l'image de plusieurs chapitres qui rappellent les lois et les organismes traitant du sujet en France (CNIL, comités d'éthique...). Enfin, à l'instar de la fable présentée en préface de l'ouvrage, le lecteur aura le sentiment que la vitesse des évolutions technologiques actuelles et futures ne feront que renforcer l'intérêt majeur des questionnements posés.

Par François DELTOUR